

## **Conseil Municipal**

### **Séance du mercredi 9 juillet 2008 à 20 h 30**

### **Compte-rendu sommaire des délibérations**

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le mercredi 10 juillet 2008 à 20h30, sous la présidence de **Michel CANEVET**, Maire, sur convocation adressée le jeudi 3 juillet 2008 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Josiane KERLOC'H (procuration à Hugnette DANIEL)**, **Anthony BOQUET** et **Chantal LE LAY (procuration à Hélène LE BERRE)**.

Secrétaire de séance : **Marina LE MARC**.

#### **1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie**

##### 1-1 Plan Local d'Urbanisme, révision du zonage d'assainissement collectif, modification du périmètre des monuments historiques lié au menhir du centre bourg et droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal a procédé à quatre votes distincts :

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme : vote à bulletin secret ; adopté à la majorité (4 voix contre),
- Révision du zonage d'assainissement collectif : adopté à l'unanimité,
- Modification du périmètre des monuments historiques lié au menhir du centre bourg : adopté à l'unanimité,
- Droit de préemption urbain : adopté à l'unanimité.

##### 1-2 Echange de terrain avec les consorts TRIPPE à Canapé

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, cet échange qui va permettre à la Commune de réaménager globalement les accès routiers sur le secteur Kerganet à Canapé. La Commune cédera en contrepartie un terrain sur le lotissement communal dans le secteur de Croas Caer/Kerallan Nevez.

##### 1-3 Production distribution et traitement de l'eau – Rapport annuel 2007

Le rapporteur Daniel HASCOET, a présenté le rapport portant sur le prix et la qualité des services proposés sur le territoire communal pour l'année 2007. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

##### 1-4 Aménagement devant l'OTSI

Afin de faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite et le cheminement sur le secteur allant de la Médiathèque jusqu'à la Place Charles de Gaulle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le projet d'aménagement tel qu'il a été présenté lors de la commission d'aménagement du 19 juin dernier.

##### 1-5 Avis sur projets de modification/élaboration de POS/PLU de Pont l'Abbé et de Tréogat

Le rapporteur Jean François LE BLEIS, a présenté les projets de modification ou d'élaboration des documents d'urbanisme des communes de Pont l'Abbé et de Tréogat. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux deux projets.

##### 1-5 Extension du cimetière : lancement de la procédure

Compte tenu de l'occupation progressive des espaces au cimetière, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet d'agrandissement tel qu'il a été présenté lors de la réunion

de la commission d'aménagement du 19 juin dernier et a décidé d'engager l'enquête publique correspondante.

1-6 Programme de sécurité routière

Sur proposition du rapporteur, André QUEAU, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'une part, route de Tréguennec, de déplacer l'entrée de l'agglomération au delà du rond point dit de Croas Caër, nouvellement créé, sur la route départementale RD 156, en direction de Tréguennec, et de demander au Conseil Général, une limitation à 70km/h jusqu'à l'accès au nouveau lotissement communal,
- d'autre part, route de Quimper, de demander au Conseil Général, une limitation de vitesse à 70 km/h du lieu dit « le Veuz » à l'entrée de l'agglomération.

1-7 Dénomination de rues

Sur proposition du rapporteur, Pierre GLOANEC, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- de dénommer le secteur du nouveau lotissement de Croas Caër : Hent Kerbascol.
- de retenir une dénomination pour les trois rues formant le hameau du quartier de Stang Ar Bacol:
  - . « Hent ar Skol » (route de l'école),
  - . « Hent ar Chapel » (route de la Chapelle),
  - . « Hent ar C'here » (route du Cordonnier).

1-8 Intégration de la voirie *des chênes de Kerganet* dans le domaine communal

Sur proposition du rapporteur, Thierry LE GALL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- d'intégrer les voiries du lotissement privé « les chênes de Kerganet » réalisé par la société d'aménagement Négocim. Les travaux prévus au cahier des charges – voies et réseaux, enrobés, trottoirs, éclairage public, signalisation horizontale et verticale - ont été réalisés en conformité,
- d'autoriser le Maire à signer les conventions à venir.

1-9 Convention d'isolement Le Yeun

Sur proposition du rapporteur, Huguette DANIEL, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- de donner son accord à l'intégration des voies communales concernées par le périmètre d'étude de l'extension du CETD de Tréméoc ; notamment pour les routes communales de Kerparc et de Kerrien, ainsi que les chemins de remembrement n°94 et 95 qui se situent dans un périmètre de 200 mètres autour du site envisagé pour l'extension des installations,
- d'autoriser le Maire à signer les conventions à venir.

## **2 – Commission de la vie scolaire et sociale**

2-1 Subvention aux associations locales

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder, à l'unanimité, une subvention au bénéfice de l'association, oeuvrant dans le domaine social, suivante :

- Hamac et Trampoline: 2 500 €.

## **3 – Commission de la vie locale**

3-1 Subventions aux associations locales – 2<sup>ème</sup> attribution

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

- Association Club Multi Sports:
  - subvention de fonctionnement : 1 000 €,
- Association des cavaliers du Trèfle : 1 300 €.

3-2 Contrat avec l'association « les amis de la bibliothèque »

Le Conseil Municipal a validé, après amendement, à l'unanimité, la convention avec l'association "Les amis de la bibliothèque", concernant le fonctionnement de la Médiathèque.

- 3-3 Convention d'utilisation des minibus communaux  
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la convention à signer avec les associations utilisatrices des minibus communaux.

#### **4 – Commission d'appel d'offres**

- 4-1 Avenant sur marché de maîtrise d'œuvre : Travaux d'extension de l'école maternelle publique  
Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer les avenants validés par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 30 mai 2008, suivants :

1. Ecole maternelle : tranche conditionnelle n°2
  - LOT N°05 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS - AVENANT N° 02  
Entreprise RAPHALEN / WATERLOOS, pose de portes et de châssis supplémentaires.  
TOTAL H.T..... 1 438,00 €
  - LOT N°08 – REVETEMENTS DE SOLS – MURS COLLES/SCELLES - AVENANT N° 01  
Entreprise KERC'HOM, pose de faïences supplémentaires et création d'une jardinière.  
TOTAL H.T..... 1 258,20 €
  - LOT N°10 – PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFAGE - VMC - AVENANT N° 01  
Entreprise PROTHERMIC, Remplacement des lavabos initiaux par éviers avec meubles, Création d'une évacuation sèche-linge dans buanderie et Modification du réseau eau froide dans chaufferie afin de permettre la protection coupe-feu coffret gaz.  
TOTAL H.T..... 1 995,09 €.

2. Lotissement de Croas Caër Kerallan Nevez
  - ★LOT B – RESEAU D'EAUX PLUVIALES - AVENANT N° 01  
Entreprise CISE TP OUEST, devant la forte demande de terrains constructibles sur la Commune, modification du projet initial par la création de 3 lots supplémentaires qui porte le nombre de 10 à 13 lots.  
TOTAL H.T..... 18 795.00 €
  - ★LOT N°C – ECLAIRAGE, ELECTRICITE, FT - AVENANT N° 01  
Entreprise : GARCZYNSKI – TRAPLOIR, devant la forte demande de terrains constructibles sur la Commune, modification du projet initial par la création de 3 lots supplémentaires qui porte le nombre de 10 à 13 lots.  
TOTAL H.T..... 7 526.00 €

3. Lotissement de Maner Laou
  - ★LOT A – TERRASSEMENT CORPS DE CHAUSSEE TROTTOIRS FINITIONS - AVENANT N° 01  
Entreprise : LE PAPE, à la demande de la DDE, service instructeur de l'autorisation de lotir : Remplacement du tricouche, prévu au marché, par de l'enrobé.  
TOTAL H.T..... 11 316.00 €

4. Travaux d'enfouissement de réseaux : secteur de Lanvern  
AVENANT N° 01  
Entreprise : GARCZYNSKI – TRAPLOIR, à la demande du Maître d'ouvrage : Mise en place d'un fourreau en attente d'extension réseau numérique, type internet.  
TOTAL H.T..... 4 706.80 €

5. Travaux d'enfouissement de réseaux : secteur de Canapé  
AVENANT N° 01  
Entreprise : GARCZYNSKI – TRAPLOIR, modification du réseau France Télécom suite à la demande de l'opérateur et mise en place d'un mat supplémentaire et de protections en pied de mats.  
TOTAL H.T..... 12 983.65 €

- 4-2 Marché de maîtrise d'œuvre : Travaux de réhabilitation et d'extension de la garderie péri scolaire rue Pierre Marie RIOU

Par délibération en date du 18 décembre 2007, le Conseil Municipal avait validé le projet de restructuration et d'extension de la garderie périscolaire, rue Pierre Marie Riou.

La dévolution des travaux correspondants a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres, en procédure négociée, au terme de laquelle la Commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes, lors des séances du 9 juillet 2008 :

- Lot n°1 – Démolition, Terrassement, Gros œuvre : entreprise SEBACO de Quimper – 145 466,53 € HT,
- Lot n°2 – Charpente, ossature bois : entreprise SEBACO de Quimper – 31 800,00 € HT,
- Lot n°3 – Bardage, couverture zinc : entreprise BIHANNIC de Brest – 44 921,67 € HT,
- Lot n°4 – cloisons sèches, doublages, faux plafonds placo : entreprise LE BIAVANT de Mellac – 28 438,82 € HT,
- Lot n°5 – Menuiseries extérieures : entreprise MIROITERIES DE CORNOUAILLE de Quimper – 55 241,39 € HT,
- Lot n°6 – Menuiseries intérieures bois : entreprise SEBACO de Quimper – 19 458,90 € HT,
- Lot n°7- Revêtements de sols, faïences : entreprise SOLS DE CORNOUAILLE de Quimper – 11 600,00 € HT,
- Lot n°8- Peinture : entreprise LUCAS GUEGUEN de Quimper – 12 700,00 € HT,
- Lot n°9- Plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation, capteurs solaires : entreprise PROTHERMIC de Pluguffan – 77 181,16 € HT,
- Lot n°10- Electricité courants forts et faibles : entreprise SBEI de Quimper – 24 000,00 € HT,
- Lot n°11- Faux plafonds suspendus : entreprise GADONNA de Plomelin – 9 000,00 € HT,
- Lot n°12- Fermetures (stores et volets roulants) : entreprise MONSIEUR STORE de Quimper – 2 750,00 € HT,
- Lot n°13- Sols coulés : entreprise SA ATLANTIQUE SOLS ET MURS de Saint-Nazaire – 37 801,02 € HT.

Le Conseil a pris acte des décisions de la Commission d'appel d'offres et autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer les marchés correspondants.

## **5 – Commission de finances et d'administration générale**

### **5-1 Remise gracieuse de pénalités**

Sur proposition de Mme Marie Lise DANIEL, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de retenir la proposition du Trésorier pour une remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des sommes dues par une personne de bonne foi, dont le retard de paiement était consécutif à l'annulation d'un permis de construire.

### **5-2 Décisions modificatives : budget général et budgets annexes**

Le projet de décision modificative n° 1 de notre budget communal pour l'exercice 2008 annexé à la convocation a été adopté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal. Cette DM est équilibrée en dépenses et en recettes à la somme de 9.546,44 €, dont - 4.953,56€ pour la section d'investissement et 14.500 € en fonctionnement. Il s'agit ici d'ajustements de crédits sur des lignes budgétaires ou des dépenses supplémentaires ont été enregistrées, et en investissement d'adapter les perspectives budgétaires aux réalités d'investissement pour l'exercice 2008.

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le projet de décision modificative n°1 du budget du service d'eau potable pour l'exercice 2008 qui était annexé à votre convocation pour la présente réunion. Cette DM s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement à la somme de 88.000 €. Il s'agit ici d'ajustements dus à une régularisation en application du contrat d'affermage sur l'application du régime de TVA.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le projet de décision modificative n°1 du budget du lotissement de Kéraden pour l'exercice 2008 qui était annexé à votre convocation pour la présente réunion. Cette DM s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement à la somme de 13.133,65 €. Il s'agit ici d'ajustements de crédits afin de tenir compte des décisions de la commission d'appel d'offres du 30 mai dernier.

Enfin, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le projet de décision modificative n°1 du budget du lotissement de Croas Caër/ Kérallan Nevez pour l'exercice 2008 qui était annexé à

votre convocation pour la présente réunion. Cette DM s'équilibre en dépenses et en recettes à la section de fonctionnement à la somme de 19.691,60 €. Il s'agit ici d'ajustements de crédits afin de tenir compte des décisions de la commission d'appel d'offres du 30 mai dernier.

5-3 Lancement d'une étude d'aménagement urbain

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider le lancement d'une étude d'aménagement urbain couvrant la zone agglomérée de notre territoire communal et de confier cette mission au cabinet GAU de Quimper.

5-4 Programme complémentaire d'initiative communale pour une aide au ravalement des façades commerciales

En complément du programme FISAC, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un programme d'initiative communale tendant à favoriser le ravalement des façades commerciales. L'aide communale pourra être de 25% sur un montant subventionnable de 3000€ maximum, sur les immeubles ayant une vocation économique locale, afin de renforcer l'attractivité générale du centre ville. Il est demandé à ce que les travaux soient effectués par une entreprise locale.

5-5 Délégation de signature pour les actes administratifs

Sur proposition de Mme Joëlle TYMEN, rapporteur, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité, Mme Danielle DAGUERRE, élue pour représenter la Commune lors de la signature des actes administratifs d'acquisition ou de cession.

5-6 Dévolution de MAPA

Il a été rendu compte des divers marchés passés selon la formule de procédure adaptée depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- Fournitures de deux fontaines à eau ; marché conclu avec l'entreprise Autobar Avenir Distribution de Plabennec (29) pour un montant de 2 400,00 €HT,
- Travaux de réfection de toiture à Créac'h Calvic ; marché conclu avec l'entreprise Bourleau de Plonéour-Lanvern pour un montant de 8 352,99 €HT,
- Fourniture de mobilier au restaurant municipal ; marché conclu avec l'entreprise Mécanographie Bigoudenne de Pont-l'Abbé, pour un montant de 3 516,08 €HT,
- Fourniture et pose d'une plate forme de stockage pour les services techniques ; marché conclu avec l'entreprise Provost Distribution de Neuville en Ferrain (59), pour un montant de 22 000,00 €HT,
- Etude conjointe avec Pont l'Abbé pour l'aménagement sud de la Commune, marché conclu avec le cabinet LE GUELLEC de Pont l'Abbé, pour un montant de 15 900 €HT,
- Fourniture d'1 photocopieur pour la Mairie ; marché conclu avec l'entreprise Copy Concept de Quimper, pour un montant de 2 900,00 €HT,
- Fourniture et pose de mobiliers et de signalétique : aménagement de l'OTSI ; marché conclu avec l'entreprise Atlantic Mobilier d'Auray (56), pour un montant de 11 039,90 €HT,
- Travaux de réfection de chéneaux sur deux bâtiments communaux ; marché conclu avec l'entreprise Renévoit de Plonéour-Lanvern, pour un montant de 8 050,00 €HT,
- Remplacement de l'escalier de secours de l'église paroissiale ; marché conclu avec l'entreprise Macé de Plaine Haute (22), pour un montant de 23 486,00 €HT,
- Fourniture de logiciels professionnels, marché pluri annuel ; marché conclu avec l'entreprise Segilog de La Ferté Bernard (72), pour un montant annuel de 6 570,00 €HT,
- Fourniture d'une éplucheuse et d'un coupe légumes pour le restaurant municipal ; marché conclu avec l'entreprise HMI Thirode de Quimper, pour un montant de 4 235,09 €HT,
- Fourniture d'une auto laveuse pour le restaurant municipal ; marché conclu avec l'entreprise Nilfisk Advance de Courtaboeuf (91), pour un montant de 3 446,10 €HT,
- Matériel informatique - Lot N° 1 (services de la Mairie) ; marché conclu avec l'entreprise SOMAINTEL NCI de Quimper pour un montant de 7 410,81 €HT,
- Matériel informatique - Lot N° 2 (services extérieurs) ; marché conclu avec l'entreprise SOMAINTEL NCI de Quimper, pour un montant de 3 318,36 €HT,
- Fourniture et pose de mats d'éclairage alimentés par panneaux solaires, marché pluri annuel ; marché conclu avec l'entreprise Citéos de Vern sur Seiche (35), pour un montant annuel de 4 050,00 €HT,

- Cuisine centrale, prestation de service pour l'élaboration du dossier d'agrément communautaire ; marché conclu avec l'entreprise IDHESA de Quimper, pour un montant de 5 070,00 €HT.

5-7 Personnel communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- de retenir, après avis favorable du CTP départemental, un ratio dit promu/promouvables de 100% pour 2008 et les années suivantes,
- d'autoriser l'accueil d'une apprentie préparant un CAPA espaces verts, le dossier ayant reçu un avis favorable du Comité Technique Paritaire départemental, le 19 juin dernier.

5-8 Participation des riverains aux travaux d'aménagement à Lestréguéoc

Afin de permettre l'urbanisation de parcelles constructibles au hameau de Lestréguéoc, il est nécessaire de réaliser un renforcement du réseau d'adduction à l'eau potable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une participation financière de 25 000€ des propriétaires des terrains concernés par le lotissement.

5-9 Motion pour l'Hôpital de PONT L'ABBÉ

Sur proposition de Mme Christine COUROT, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la motion suivante :

« Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN,

*Vu l'évolution significative de la population locale,*

*Vu l'évolution de la démographie médicale,*

*Vu l'évolution de l'activité des services d'urgence de l'Hôpital de PONT-L'ABBÉ,*

*Attaché à la couverture territoriale des soins,*

*Demande instamment à l'Etat et l'Agence Régionale d'Hospitalisation de maintenir les moyens financiers de financement d'un service d'urgence et de la SMUR à l'Hôtel Dieu de PONT-L'ABBÉ pour assurer une couverture satisfaisante et de proximité des besoins de santé à l'ouest de QUIMPER. »*

5-10 Location précaire

Le Conseil a décidé de renouveler, à l'unanimité, pour 6 mois le bail précaire consenti, pour l'immeuble situé rue René Le Berre, ancien garage automobile, à la SCI de la Gare. Ce renouvellement interviendra à partir de son échéance le 15 août prochain.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie  
le 11 juillet 2008

Le Maire

**Michel CANEVET**